



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17246>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-17246**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centrale d'Achat du Transport Public

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et/ou maintenance d'un Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs et/ou d'équipement et prestations annexes

Description : L'accord-cadre a pour objet l'acquisition, l'installation, la mise en service et/ou la maintenance d'un Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information Voyageurs (ci-après " SAEIV "), comprenant la solution matérielle et logicielle. Les Prestations sont destinées aux Bénéficiaires de la Centrale d'Achat du Transport Public (ci-après la CATP), en leur qualité d'Entité adjudicatrice telle que définie à l'article L. 1212-1, 1° du Code de la Commande Publique (CCP), au titre de leur activité d'opérateurs de réseaux destinés à fournir un service au public dans le domaine du transport de voyageurs. Les Bénéficiaires disposant déjà d'un SAEIV compatible avec celui du Titulaire peuvent acquérir des matériels, des logiciels ou des prestations de maintenance isolées, indépendamment de l'achat d'un système global.

Identifiant de la procédure : ca0c42da-8324-43c6-be46-81a502f07260

Identifiant interne : 2025-10

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre est passé par la CATP, dénomination commerciale d'AGIR Transport, dans le cadre de son activité d'achat centralisée telle que prévue par l'article L. 2113-2 1° du CCP. Il est passé selon la procédure avec négociation en application des articles L. 2124-3 et R.2161-21 à R. 2161-23 du CCP. Cette procédure se déroule en deux phases : - Une phase d'examen des candidatures ; - Une phase d'examen des offres (avant et après négociations le cas échéant). La date limite de remise des offres sera fixée au moment de l'invitation à soumissionner.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48813000 Système d'information des passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48000000 Logiciels et systèmes d'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48800000 Systèmes d'information et serveurs

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,014,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et/ou maintenance d'un Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs et/ou d'équipements et prestations annexes

Description : L'accord-cadre a pour objet l'acquisition, l'installation, la mise en service et/ou la maintenance d'un Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information Voyageurs (ci-après " SAEIV "), comprenant la solution matérielle et logicielle. Les Bénéficiaires disposant déjà d'un SAEIV compatible avec celui du Titulaire peuvent acquérir des matériels, des logiciels ou des prestations de maintenance isolées, indépendamment de l'achat d'un système global.

Identifiant interne : 2025-10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48813000 Système d'information des passagers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48000000 Logiciels et systèmes d'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48800000 Systèmes d'information et serveurs

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 7

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 1 an à compter de sa date de notification au Titulaire. Il est reconductible tacitement 7 fois 1 an. Période d'exclusivité : Il est prévu une période d'exclusivité pour le Titulaire durant laquelle il est l'unique destinataire des demandes des Bénéficiaires souhaitant recourir au présent accord-cadre. Le Titulaire bénéficie d'une exclusivité pour la conclusion des

marchés subséquent durant les 4 premières années de l'accord-cadre, sous réserve de 3 années de reconduction. A compter de la fin de la période d'exclusivité de 4 ans, le Titulaire ne bénéficie plus de l'exclusivité attachée au présent accord-cadre. Aucun nouveau marché subséquent ne peut être conclu sur le fondement du présent accord-cadre. Seuls les marchés subséquents déjà notifiés au Titulaire continuent de s'exécuter par l'émission de bons de commande et ce jusqu'à la fin de l'accord-cadre. Par ailleurs, à la fin de la période d'exclusivité, la CATP se réserve la possibilité de relancer une consultation ayant le même objet et ainsi, de conclure un nouvel accord-cadre.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Lieux d'exécution : L'accord-cadre est exécuté dans les pays signataires de l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) de 2012 .

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Il est demandé aux candidats de compléter les document figurant au dossier de candidature "Lettre de candidature (DC1)" et "Déclaration du candidat (DC2)" ou équivalent.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Il est demandé aux candidats de compléter les document figurant au dossier de candidature "Lettre de candidature (DC1)" et "Déclaration du candidat (DC2)" ou équivalent.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Lors de la phase d'offre (qui se fera dans un second temps, après la phase de candidature), le classement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Les critères et sous-critères sont précisés dans le Règlement de Consultation (RC).

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://catp.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11170_1069025.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://catp.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 03/03/2025 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'accord-cadre est exécuté par la passation de marchés subséquents.

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : L'Entité adjudicatrice se laisse la possibilité de demander un cautionnement ou une garantie qui pourrait notamment consister en une retenue de garantie de 5 % du montant initial de la commande.

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (articles L.5515 et suivants du code de justice administrative (CJA)), référé contractuel (articles L.55113 et suivants du CJA).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Centrale d'Achat du Transport Public

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centrale d'Achat du Transport Public

Numéro d'enregistrement : 539537886 00035

Adresse postale : 23 rue Daviel

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : vincent.nebuloni@catp.fr

Téléphone : +33 184831587

Adresse internet : <https://www.catp.fr>

Profil de l'acheteur : <https://catp.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Adresse postale : Parvis du tribunal de Paris

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : tj-paris@justice.fr

Téléphone : 0144325151

Adresse internet : <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ea6a0d3e-8b24-4dd3-96c7-42f05d358583 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/02/2025 à 16:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2025